

## Colloque : **Pas de gouvernance démocratique sans les femmes**

Intervention Brigitte Coulon

Je remercie Michèle Vianes pour cette invitation et j'avoue humblement que cette réunion me fait découvrir la problématique des femmes dans notre société.

Pour ma part je n'ai jamais eu à souffrir dans ma carrière professionnelle de discrimination.

J'ai avancé avec conviction et certitude sans me poser de questions : de nombreuses femmes évoluent dans le domaine de la finance de l'informatique du commercial dans l'encadrement et me semble t il la société civile a intégré correctement cet aspect des choses.

En 2001, j'ai été élu à la faveur d'une rencontre : je venais d'emménager dans mon village et je m'intéressais au patrimoine. Lors d'échange avec le précédent maire, une femme, elle m'évoquait son désir de cesser ses fonctions et me proposait de reprendre le flambeau avec quelques autres Rancéens. Dans un premier temps, je refusais, ma vie professionnelle et personnelle m'offraient toute satisfaction et par ailleurs je ne m'étais jamais intéressée à la vie publique.

Après plusieurs sollicitations, j'évoquais le sujet avec mon mari : je ne souhaitais ni mettre en péril ma vie familiale, je venais d'avoir une petite fille, ni ma vie professionnelle pour les raisons évoquées précédemment. L'accord et les encouragements de mon mari m'incitèrent à me lancer dans cette aventure : il s'occuperait de la cuisine et de l'intendance de la maison.

Rapidement je me documentais, code des collectivités territoriales, littérature sur la fonction d'élus, les réformes en cours.....etc

Dés notre élection, en 2001, nous avons abordé le sujet de l'intercommunalité, la loi Chevènement de 1999 avait préconisé une structuration des territoires autour de communautés de communes. Après une analyse fine des textes et des intercommunalités existantes, nous avons intégré dès 2002 la communauté de communes porte ouest de la dombes.

Déléguée en tant que maire au sein de cette structure je m'intéressai instinctivement (de part mes origines professionnelles) au budget de cette collectivité dans ses mécanismes et sa compréhension sur le plan analytique.

En 2008, passionnée par la fonction d'élus et tous les sujets traités (assainissement, urbanisme....) je poursuivais en essayant d'intégrer au sein du conseil municipal, plus de jeunes, d'actifs du secteur privé et plus de femmes notamment dans l'exécutif. Nous sommes aujourd'hui 6 femmes sur 15. Aucune n'a souhaité intégrer l'exécutif, au motif qu'elle pouvait donner du temps pour participer mais ne souhaitait pas s'engager sur un poste d'adjoint. Alors que l'engagement en terme de temps est identique. A ce stade c'est la problématique de la parité au sein des petites communes (inférieur à 1000 habitants et de la difficulté de trouver des membres).

Quand à l'intercommunalité, c'est l'encouragement de quelques élus qui m'a incité à proposer ma candidature et mon élection fut le résultat d'un choix d'élus entre 2 femmes candidates.

Je souhaiterais répondre à Madame Daures dans ses propositions de réforme électorale :

Le cumul des mandats : il faut autoriser le cumul de 2 mandats avec en priorité celui de maire : c'est la seule fonction au plus près du citoyen, la commune est le premier rempart de la république.

La reconduction des mandats : il faut limiter le nombre de renouvellement ; notamment au sein du parlement, trop de « dinosaures », et de toutes les instances régionales et départementales.

A Madame Saida Dorra, oui c'est aux femmes d'être convaincues, les partis sont en décalage avec la société civile, nécessité de parité dans les listes et dans l'exécutif.

A Madame NDIAYE, en France, à l'école, nous avons l'égalité de genre de chance et d'opportunité, oui c'est dans le combat que l'on se construit.